

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 juillet 2023

Délibération CA_20230713_009

Marchés de prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux pour les besoins du Département de l'Indre et du SDIS de l'Indre, constitution d'un groupement de commandes

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes, ci-annexé, entre le Département de l'Indre et le SDIS pour la passation de marchés de prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux ;

DECIDE :

Article 1^{er}. La constitution d'un groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS pour la passation de marchés de prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux, est approuvée.

Article 2. La convention constitutive de ce groupement, ci-annexée, est approuvée et le président, ou son représentant, est autorisé à la signer.

Article 3. Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises pour l'attribution des marchés propres à chacun des membres du groupement, dans le cadre d'une procédure formalisée.

Article 4. En cas de procédure infructueuse, le Département, coordonnateur, est autorisé à engager une nouvelle procédure.

FLEURET Marc